



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission agriculture, forêt et alimentation n°2

12 février 2021 – 10h - Saint-Flour

●●●● **Ordre du jour**

- **Bilan du programme agricole 2017-2020**
 - Analyse des actions menées, du budget engagé, des enseignements tirés...
- **Zoom sur les projets en cours :**
 - *Semences locales*
 - *Reconquête foncière des espaces délaissés ou en friche*
 - *Structuration d'une filière veaux de qualité*
 - *Développement d'outils logistiques collectifs pour la commercialisation des produits locaux*
 - Positionnement sur le devenir de ces projets
- **Vers un nouveau programme d'actions 2021-2026**
 - Réflexion sur les enjeux et les objectifs
- **Questions diverses**



Bilan du programme agricole 2017-2020

●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Rappel des étapes ayant conduit à l'adoption d'un programme agricole

2011-2012

- **Réalisation d'un diagnostic agricole**, par une ingénieure agronome, en collaboration avec le lycée agricole de Saint-Flour.
- **Concertation avec les acteurs locaux** pour la définition d'un plan d'actions.

2013-2016

- **Adoption du 1^{er} programme agricole**, dont l'objectif est de soutenir une agriculture qui valorise durablement les spécificités locales du territoire.
- **Animation partielle.**

2017-2020

- **Adoption du 2^{ème} programme agricole**, correspondant à la continuité du premier.
- **Animation à temps plein (chargé de mission agricole)**

2020-2021

- **Bilan des actions menées.**
- **Réflexion pour l'élaboration d'un 3^{ème} programme d'actions.**

●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Les enjeux agricoles du territoire ayant conduit à l'adoption d'un programme agricole

Chiffres clés (2017)



1 142
Exploitations



1 654
Exploitants



93 000 ha
de surface
agricole



1 046
Elevages
bovins

15,4 % de la
population
active

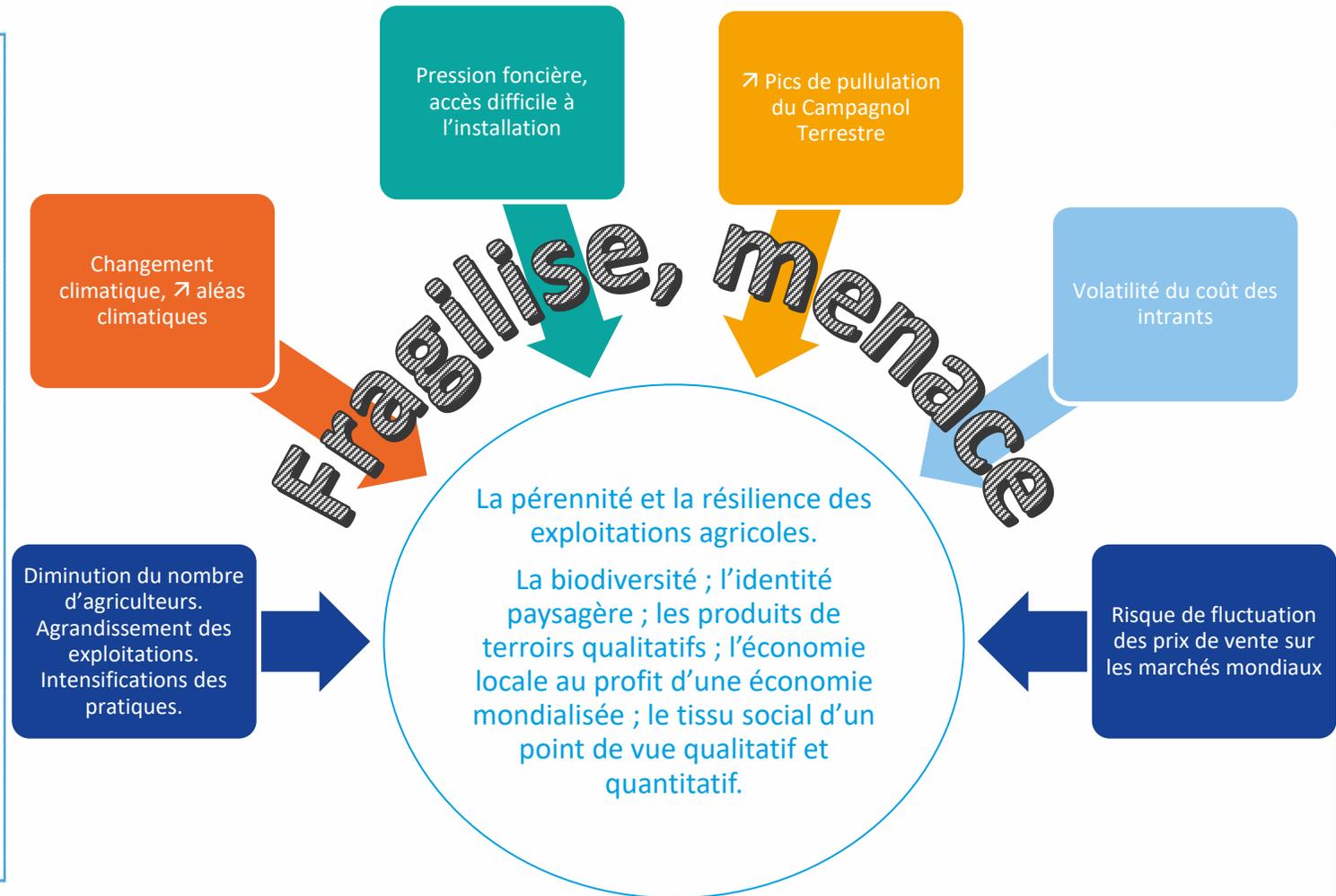
-12,2 %
entre 2000 et
2017

454 de + 57 ans
90 départs en
retraite/an
45 à 50
installations/an

71% de la
superficie
95 % de
paries

74 fermes en agriculture biologique
60 producteurs en circuit court

60% du lait produit transformé
sur le territoire / 5 AOP
91% gros bovins et 100% des
brouards exportés du territoire



●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

CONTEXTE : Les objectifs du programme agricole

Les objectifs

- Maintenir une agriculture vivable et viable ;
- Préserver le dynamisme du territoire ;
- Maintenir et développer une agriculture différenciée respectant et valorisant les ressources naturelles locales ;
- Préserver les spécificités du territoire ;
- Améliorer la création de valeur ajoutée sur les exploitations agricoles.

Les axes stratégiques

- Axe 1 :** Produire en valorisant les spécificités d'un territoire de montagne ;
- Axe 2 :** Transformer localement pour améliorer la valeur ajoutée des produits ;
- Axe 3 :** Commercialiser autrement, localement et à l'extérieur du territoire ;
- Axe 4 :** Communiquer, sensibiliser, former et accompagner.

●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Rappel du 1^{er} programme du Pays de Saint-Flour-Margeride (2013-2016) – 1/2

- ✓ **13 projets de structures agricoles** subventionnés (séchage en grange, matériel de transformation, outils de communication, trieuse à lentille...)
- ✓ Étude de faisabilité technique et économique pour **l'engraissement des bovins à l'herbe** (stage)
- ✓ Appui financier au **programme Agrifaune**
- ✓ **Étude socio-économique des exploitations laitières** de la communauté de communes (réalisée par un groupe d'étudiants de l'ENSAIA)
- ✓ Acquisition d'un **véhicule utilitaire frigorifique** mis à disposition de l'EPLEFPA des Hautes terres
- ✓ Etude du **potentiel pour l'approvisionnement en produits locaux dans les restaurations collectives** (stage)

●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Rappel du 1^{er} programme du Pays de Saint-Flour-Margeride (2013-2016) – 2/2

Section	Dépense	Autofinancement	Recette
<i>Investissement</i>	78 932,52 €	78 932,52 €	0 €
<i>Fonctionnement</i>	67 374,46 €	54 253,21 €	13 121,25€
TOTAL	146 306,98 €	133 185,73 €	13 121,25€

Pour plus de détails, voir le rapport.

●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Le 2^{ème} programme (2017-2020) – 1/3

- ✓ **45 projets de structures agricoles** subventionnés (auto-chargeuses, préservation de la ressource en eau, matériel spécifique à l'apiculture et au maraichage, semences de lentilles blondes, projets d'estives collectives, plantations de 3km de haies, matériel « agroécologique », matériel de transformation, obtention AOP Lentille Blonde, marché à la criée de veaux naissants, communication...)
- ✓ Mise en œuvre d'**expérimentations de récolte et semis de graines issues de prairies naturelles**
- ✓ Etude de faisabilité pour la **structuration d'une filière veaux fermiers de qualité** (stage)
- ✓ **Extension de l'atelier technologique** de l'EPLEFPA des Hautes Terres pour la **création d'une légumerie et d'un atelier cosmétique**
- ✓ Etude de développement d'un **outil logistique collectif innovant pour la commercialisation des produits locaux**

●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Le 2^{ème} programme (2017-2020) – 2/3

- ✓ **Etude des services écosystémiques rendus par la narse de Nouvialle** en vue de sa préservation et sa valorisation
- ✓ **Installation de trois entreprises dans le village agro-alimentaire à Camiols**
- ✓ **Émergence de l'étude des gisements fonciers potentiellement mobilisables** pour l'agriculture
- ✓ **Émergence du Projet Alimentaire Territorial** et du projet **TERRALIM**
- ✓ **Lors de la crise sanitaire au printemps 2020 : recensement des producteurs locaux**, mise en place d'un **drive de produits locaux** et d'un **système de livraison à domicile**

●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

Le 2^{ème} programme (2017-2020) – 3/3

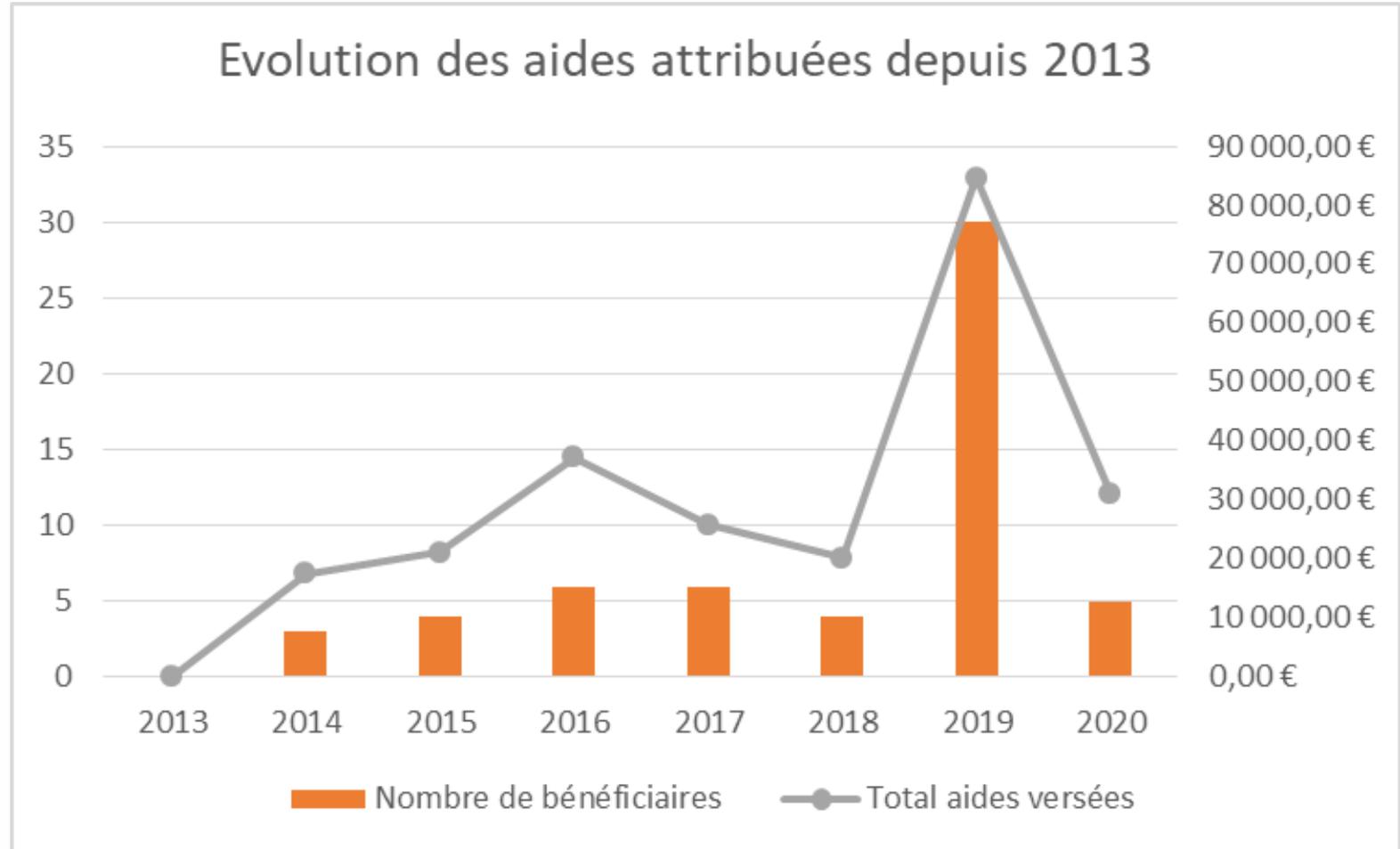
Section	Dépense	Autofinancement	Recette
<i>Investissement</i>	1 461 225,65 €	823 179,89 €	638 045,76 €
<i>Fonctionnement</i>	319 173,03 €	170 151,35 €	149 021,69 €
TOTAL	1 780 398,68 €	993 331,24 €	787 067,45 €

Pour plus de détails, voir le rapport.

●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

ZOOM sur les aides directes aux structures agricoles

Année	Nombre de bénéficiaires	Total aides versées
2013	0	0,00 €
2014	3	17 600,00 €
2015	4	21 193,00 €
2016	6	37 222,92 €
2017	6	25 831,47 €
2018	4	20 250,00 €
2019	30	84 765,90 €
2020	5	30 959,00 €
TOTAL	58	237 822,29 €





Zoom sur les projets en cours

●●●● Expérimentations de semences locales de prairies naturelles



2017-2019 : Projet engagé avec des subventions de l'État via la démarche TEPCV

Des essais « contrôlés » au lycée agricole.

Des outils de valorisation produits : une vidéo, un bilan technico-économique, un recueil de savoirs et un article scientifique.

Des essais de récolte et semis chez des agriculteurs.



2020-2021 : Continuité et essaimage de la démarche en collaboration avec Hautes Terres Communauté et le SIGAL (subventions de la Fondation Avril et de la DRAAF AURA)

Action nouvelle : les diagnostics DIAM, complémentaires à la démarche

Prochaine réunion à prévoir : Printemps 2021

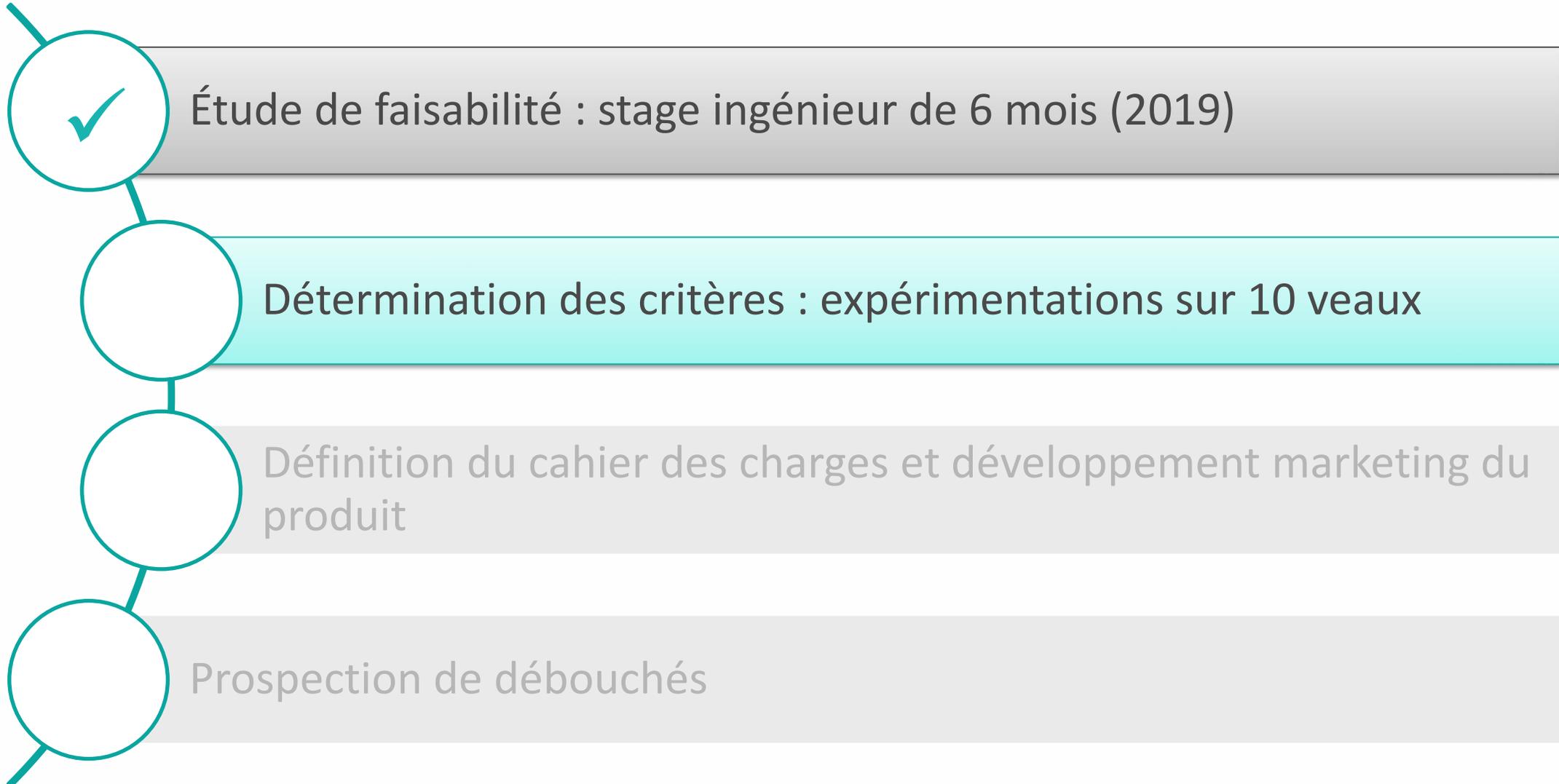


LES TRACTEURS DE LA VALLÉE DU L'ANDER



●●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

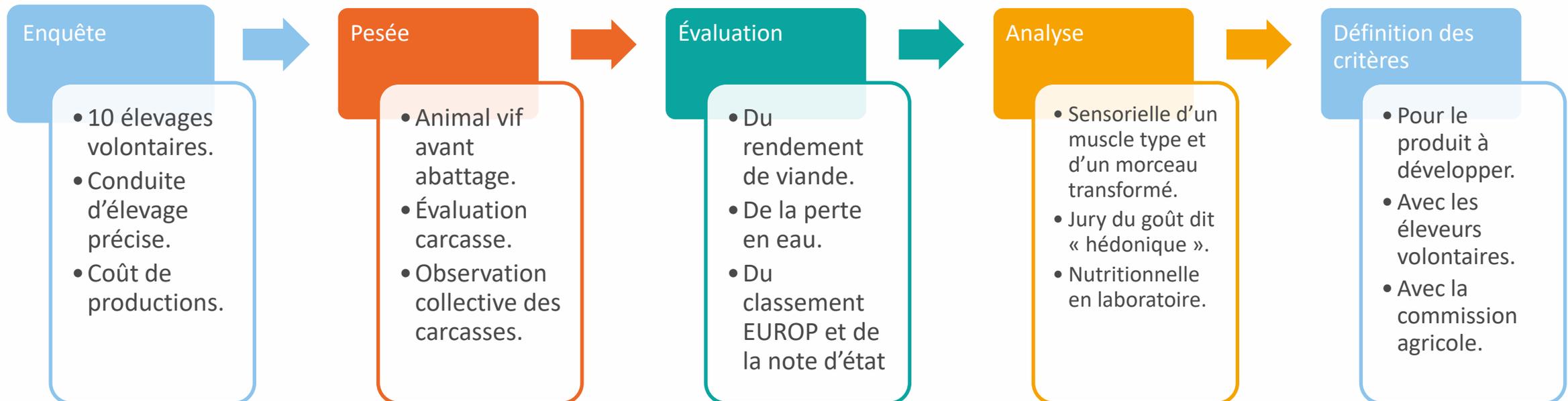
Les étapes



●●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

Proposition de plan d'actions

Validé en groupe de travail agricole
(03/02/2020)
Validé en bureau exécutif (17/02/2020)
Approuvé par la délibération n°2020-105 en
date du 26/02/2020



●●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

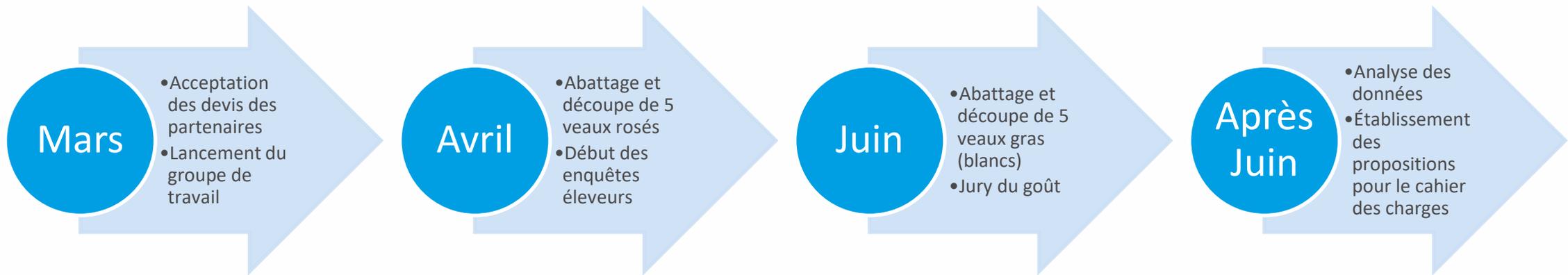
Les potentiels partenaires



Validé en groupe de travail agricole (03/02/2020)
Validé en bureau exécutif (17/02/2020)
Approuvé par la délibération n°2020-105 en date du 26/02/2020

●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

Une proposition de calendrier pour l'année 2021



Points de vigilance :

- délai de 1 mois entre l'abattage et la récupération des résultats d'analyse
- Nécessité de prévenir les éleveurs suffisamment en amont

●●● Reconquête foncière des espaces délaissés

L'objectif

« Répondre aux enjeux locaux d'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles »

Le programme prévisionnel

2019 - Phase 1 : Pré-sélection des secteurs ou communes à prioriser

Localiser précisément les secteurs présentant un intérêt à être remobilisés.

Identifier les atouts et contraintes foncières de chaque site et proposer une stratégie foncière qui soit cohérente et adaptée (acteurs et outils mobilisables).



Phase 2 : Sélection locale des parcelles jugées intéressantes à remobiliser

Sélectionner les communes qui feront l'objet d'un travail d'identification plus poussé.



Phase 3 : Rédaction des actions à mener et recherche de financement

●●● Développement d'un outil logistique collectif

Les étapes



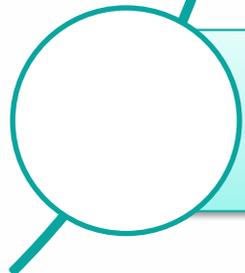
2019 Étude menée en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne
État des lieux des contraintes et besoins logistiques de 30 producteurs volontaires
Proposition de pistes et co-constructions de solutions logistiques



28 février 2020
Restitution de l'étude en présence des producteurs
Validation collective des solutions proposées (1 solution locale et 1 solution nationale)



Printemps 2020
Mise en place du drive de produits locaux



2021
Création d'une association loi 1901 pour afficher une identité et gérer un fonctionnement
Développement des outils validés



Vers un nouveau programme d'actions pour 2021-2026

●●●● Vers un nouveau programme d'actions

Rappel des compétences de la communauté de communes

Au titre de l'agriculture durable et des filières locales

Sont d'intérêt communautaire :

- Le soutien et l'accompagnement aux productions agricoles valorisant les spécificités d'un territoire de montagne ;
- Le soutien et l'accompagnement aux productions agricoles produites et transformées localement créatrices de valeur ajoutée ;
- Le soutien et l'accompagnement à la commercialisation et la logistique des « produits » transformés localement ;
- Le soutien aux filières locales ;

Délibération n° 2018-259 en date du 29 novembre 2018 : Reconnaissance de l'intérêt communautaires des compétences obligatoires et optionnelles

Au titre du développement durable et de la transition énergétique

Sont d'intérêt communautaire :

- La collecte des plastiques agricoles et les opérations groupées de collecte des encombrants, de la ferraille et des épaves ;

Vers un nouveau programme d'actions

Rappel des enjeux agricoles du territoire

Chiffres clés (2017)



1 142
Exploitations



1 654
Exploitants



93 000 ha
de surface
agricole



1 046
Elevages
bovins

15,4 % de la
population
active

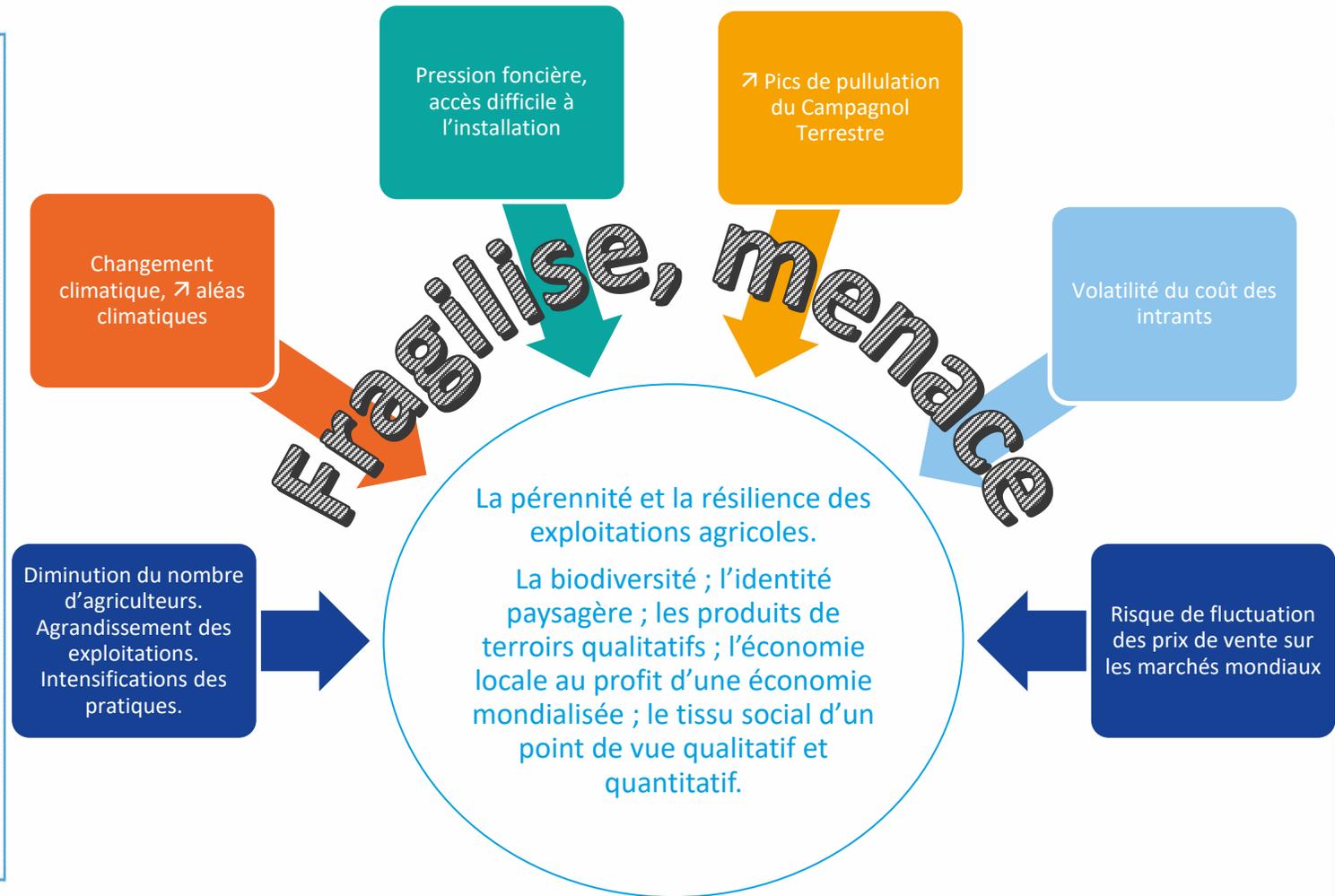
-12,2 %
entre 2000 et
2017

454 de + 57 ans
90 départs en
retraite/an
45 à 50
installations/an

71% de la
superficie
95 % de
paires

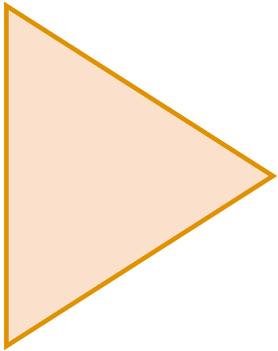
60% du lait produit transformé
sur le territoire / 5 AOP
91% gros bovins et 100% des
brouards exportés du territoire

74 fermes en agriculture biologique
60 producteurs en circuit court



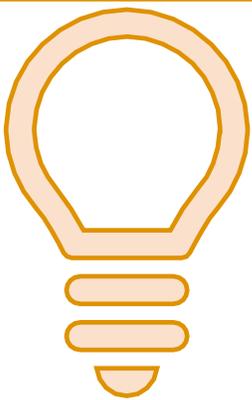
●●●● Vers un nouveau programme d'actions

Les pistes de réflexion pour la construction d'un nouveau programme d'actions



Les projets en cours

- Développement d'un outil logistique collectif
- Reconquête foncière agricole et forestière
- Valorisation des prairies naturelles
- Structuration d'une filière veau fermier
- Élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial
- Projet TERRALIM (accompagnement restauration collective et filière fruits/légumes)



Les sujets émergents

- Communiquer et travailler sur l'image de marque véhiculée par l'agriculture du territoire
- Lutter contre le campagnol terrestre
- Réaliser un guide des producteurs locaux ainsi qu'une carte interactive
- Accompagner à la labélisation des productions (Loi EGAlim)
- Préserver le foncier agricole et développer des espaces tests
- Créer une charte d'entretiens des espaces extérieurs des exploitations agricoles
- Étudier l'émergence d'une filière de collecte des pneus agricoles

...



Questions diverses

●●●● Questions diverses

- ✓ Proposition de désigner deux élus référents siégeant à la commission pour rencontrer l'Office de Tourisme intercommunal (OTi). À cette réunion seront associés : la Présidente de l'OTI, le Vice-Président en charge du tourisme ainsi que 2 représentants du monde agricole siégeant au comité de direction de l'OTI.
- ✓ Proposition de créer un **comité consultatif permanent « forêt »** au sein de la commission.
- ✓ Ordre du jour prévisionnel de la prochaine **commission « agriculture, forêt et alimentation »** qui se réunira le **26 février à 10h en salle des conférences** :
 - ✓ Présentation du Projet Alimentaire Territorial
 - ✓ Présentation du projet TERRALIM
 - ✓ Suivi du projet veaux fermiers (validation des prestations de service)
 - ✓ Questions diverses
- ✓ Calage d'une prochaine date de commission (rendu de l'étude logistique?)

**Merci
de
votre attention**



Temps d'échange